

URBANITÉS

DÉBATS PUBLICS AUTOUR DU THÈME DE LA VILLE

Organisation : sia section vaud / Programme complet : www.vd.sia.ch

COMMISSION D'ARCHITECTURE POURQUOI ET POUR QUAND ?

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019, 18H30

au **forum d'architectures, lausanne**

Avenue de Villamont 4, Lausanne

Intervenant·e·s

GRÉGOIRE JUNOD

Syndic et directeur de la culture et du développement urbain,
Ville de Lausanne

ASTRID STAUFER

Architecte, membre de la commission zurichoise entre 2014 et 2018

BARBARA SCHWICKERT

Conseillère municipale, directrice des travaux publics,
de l'énergie et de l'environnement, Ville de Bienne

ERIC BRANDT

Ancien juge cantonal vaudois

Modératrice

CHRISTIANE VON ROTEN

Architecte EPFL SIA

En 2018, le Président de la confédération Alain Berset signait avec les ministres européens de la Culture la « Déclaration de Davos » afin de garantir une culture du bâti de qualité. Les acteurs de l'environnement bâti sont désormais accompagnés d'engagements politiques bienvenus pour défendre la qualité de notre environnement bâti. À Lausanne, le syndic de la ville M. Grégoire Junod s'est engagé à mettre en place une commission d'urbanisme et d'architecture.

Il est temps de clarifier le rôle d'une telle commission et de définir le modèle « idéal » pour Lausanne. Quelle force juridique et soutien politique lui donner ? Qui est habilité à juger de l'esthétique et de l'intégration des bâtiments ? Le débat doit-il avoir lieu sur la place publique, au sein d'une commission, ou tristement devant le juge ?